

De la connaissance à la reconnaissance
des maladies professionnelles
les cancers bronchiques chez les salariés
des mines et usine de Salsigne

Annie Thébaud-Mony

INSERM, Université Paris13

Colloque international

« *Salsigne la mine dort, la pollution veille* »

Montpellier, 20 - 21 mars 2013

Plan de la présentation

- ✿ Les risques de cancer dans les mines d'or: chronologie
- ✿ Salsigne: une préoccupation médicale et syndicale
- ✿ De la demande syndicale à une production de connaissances pluri - disciplinaire
- ✿ Qu'en est-il 20 ans plus tard?

- ✿ Le cancer du poumon (KBP) - « mal des montagnes » - identifié chez les mineurs de mines métalliques dans la mine de Scheenberg en Allemagne (1879)
- ✿ Excès de cancers dans mines de fer, suspectés depuis 1937 et bien établis depuis 1956
- ✿ Excès de KBP identifiés dans les mines riches en sulfures et/ou arséniures en Suède (1971, 78, 79)
- ✿ Un risque relatif de 10,7 chez des mineurs de fer dans une enquête suédoise (1967)

- ✿ 1960 – 1987 : De nombreuses études françaises portant principalement sur les mines de fer de Lorraine montrent des excès de KBP chez les mineurs
- ✿ 1973 : une étude met en évidence un risque relatif de KBP aussi important chez les mineurs d'une mine d'or que chez ceux d'une mine de crocidolite (amiante bleu) au Zimbabwe.
- ✿ Mêmes excès de KBP chez les mineurs des mines d'or au Canada et en Afrique du Sud

Trois hypothèses concernant les facteurs de risques de cancer dans les mines d'or :

- ❖ radon + hématite (CIRC) = hypothèse infirmée par les comparaisons inter-mines
- ❖ Quartz : interprétation difficile en raison d'une co-exposition quasi-systématique quartz et Fe^{II}
- ❖ Matériaux contenant du Fe^{II} (Etudes mécanistiques portant sur le phénomène de stress oxydant provoqué par les espèces activées de l'oxygène liées à un métal, cf les travaux consacrés à l'amiante, Equipe Henri Pézerat, 1987)

- ✿ **1972** – repérage d'un net excès de KBP par les médecins SSM
- ✿ **1977** – Thèse de médecine Dr Périssé sous la direction du chef de service de pneumologie, le Dr Dufranc : 40 cas de KBP entre le 1/1/1971 et le 31/12/1975
- ✿ **1979/80** – Dr Javelaud, médecin du travail, prend connaissance de la thèse. Devant la non distinction des effectifs mine – usine dans l'enquête Périssé, il demande l'avis du CIRC

- ✿ **1982** – intervention du délégué mineur, Pierre Sanchez, auprès du Comité Technique Paritaire de la SSM (chargé de la prévention)
 - => existence d'un excès de KBP chez les salariés des mines et usines de Salsigne.**
- ✿ La réponse
 - => mise en cause de l'arsenic**

✿ 1985 :

- ✿ 2^e thèse de médecine (Dr Jammes)
: 73 cas de KBP entre le 1/1/1971 et le 31/12/1983
- ✿ rapport Dr Javelaud à la commission des MP, concernant les KBP sur l'exploitation mine et usine de Salsigne
- ✿ adoption du tableau 20bis (qui exclut les mineurs de la réparation des KBP)

Salsigne : une préoccupation médicale et syndicale

Régime général : Tableau MP 20^{bis}

Cancer bronchique primitif provoqué par l'inhalation de poussières ou de vapeurs arsenicales

(Date de création : décret du 19 juin 1985; Dernière mise à jour : décret du 22 juillet 1987)

| Désignation de la maladie | Délai de prise en charge | Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer cette maladie |
|-----------------------------|--------------------------|--|
| Cancer bronchique primitif. | 40 ans | Travaux de pyro-métallurgie exposant à l'inhalation de poussières ou de vapeurs arsenicales. Travaux de fabrication et de conditionnement de l'anhydride arsénieux. Fabrication de pesticides arsenicaux à partir de composés inorganiques pulvérulents de l'arsenic |

- ✿ **1986/1987** : mouvement syndical (CGT) et associatif (collectif risques et maladies professionnels, FNATH)
 - ✿ Pour une meilleure connaissance des risques, de leurs conséquences et des obstacles à la réparation
 - ✿ Pour une information sur les possibilités de reconnaissance en maladie professionnelle offertes par le tableau MP n°20^{bis}

De la demande syndicale à une production de connaissances pluri-disciplinaire

- ✿ 1987/1989 : trois études menées en parallèle :
 - ✿ **Etude sociologique** sur la reconnaissance des MP chez les salariés et retraités des MPCs (convention SSM INSERM, dans le cadre d'un programme de recherches INSERM - Ministère du travail) :
 - ✿ - **Etude de toxicochimie** sur des échantillons des mines et stériles de Salsigne (convention de recherche CNRS/université P. et M. Curie - Ministère de l'Industrie)
 - ✿ - **Etude épidémiologique** (Convention INRS – CIRC) : mortalité par cancer chez les salariés et retraités des MPCs

✿ **Résultats sociologiques (1989) :**

- ✿ Effet d'annonce : l'information donnée par voie de presse = 41 dossiers de demande de reconnaissance du cancer auprès de la SSM pour des KBP
- ✿ 15 reconnaissances ; 18 rejets en première intention ; 2 abandons ; 6 dossiers qui étaient encore en cours à la fin de l'étude
 - ✿ Activités de travail fortement exposées aux risques mais logiques restrictives (cf film « les vaches bleues »)
 - ✿ Inégalités mine - usine (pas de reconnaissance possible des mineurs)
 - ✿ Pas de suivi individuel des expositions => pas de suivi médical post-professionnel

✿ **Résultats toxico-chimiques (1989) :**

- ✿ Entrave au recueil d'échantillons
- ✿ Echantillons de minerai étudiés (activité oxydante de surface): sulfures de fer (pyrite); chistes (chlorites et biotites)
- ✿ Ces deux catégories de poussières présentent une activité oxydante de surface,
- ✿ Selon les expériences menées, « l'origine la plus probable des excès de [KBP] est à rechercher dans les empoussiérages :
 - ✿ en poussières de pyrite vieilles (concernant tous les mineurs)
 - ✿ en poussières fraîchement émises de chlorite et de biotite (concernant ceux affectés aux postes de foration et boulonnage) »
- ✿ Scories vitreuses - « Salsidur » - riches en Fe^{II} = toxicité probable. Pollution et risque si « recyclage ».

✿ **Résultats épidémiologiques (1989) :**

- ✿ Un excès de mortalité par KBP dans la mine comme dans l'usine
- ✿ Il existerait une tendance à la diminution du risque relatif en fonction de l'amélioration des conditions de travail (qui le dit ? Les morts ne parlent pas)
- ✿ Cause probable : l'arsenic, dans sa forme soluble comme exposition exclusive (usine), et dans sa forme insoluble (mine) combinée avec d'autres facteurs de risques comme le radon ou la silice (hypothèse avancée sans référence aux travaux toxicologiques)
- ✿ Le tabac augmente le risque de KBP (et réciproquement!)
- ✿ Un risque élevé pour le cancer du rectum

**De la demande syndicale
à une production de connaissances pluri-disciplinaire**

Sociologie, toxico-chimie, épidémiologie

=

des résultats convergents dépourvus d'ambiguïté

- Des excès de cancer avérés
- Des risques cancérogènes bien connus pour certains, plus que suspects pour d'autres
- Des activités professionnelles sans protection

Et pourtant

- Pas de traçabilité des expositions des travailleurs du site (mine et usine) de Salsigne : salariés, sous-traitants, intérimaires
- Pas de suivi médical des exposés en fonction de leur exposition

De la demande syndicale à une production de connaissances pluri-disciplinaire

- Pas de registre des cancers de l'Aude avec reconstitution de l'histoire professionnelle et de l'histoire résidentielle
- Pas d'amélioration dans la réparation : il faut attendre 1997 pour que soit créé un tableau 20^{ter}
- Une situation de re-structurations (de fermeture en fermeture) qui met le CHSCT et les organisations syndicales en position difficile pour un travail de prévention

= > Pourtant :

les cancers professionnels

=

« événement sentinelle »

par rapport

aux risques professionnels et environnementaux

De la demande syndicale à une production de connaissances pluri-disciplinaire

Régime général : Tableau MP 20^{ter}

Cancer bronchique primitif provoqué par l'inhalation de poussières et vapeurs renfermant des arseno-pyrites aurifères

Date de création : 8 mai 1997

| Désignation de la maladie | Délai de prise en charge | Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer cette maladie |
|----------------------------|---|---|
| Cancer bronchique primitif | 40 ans sous réserve d'une durée d'exposition de dix ans | Travaux d'extraction au fond dans les mines de minerais renfermant des arseno-pyrites aurifères. Travaux de concassage et de broyage effectués à sec de minerais renfermant des arseno-pyrites aurifères. |

Qu'en est-il 20 ans plus tard?

- ✿ Des risques professionnels importants dans les différentes phases de re-structuration et de « décontamination » pour des travailleurs sous différents statuts : quelle application du décret CMR?
- ✿ Pas de faute inexcusable de l'employeur (y compris après les arrêts amiante de la cour de Cassation 2002)
- ✿ Des cancérogènes omni-présents dans les milieux professionnels et environnementaux = des alertes sanitaires
- ✿ **MAIS** pas de registre départemental de cancer pour surveiller la morbidité et les facteurs de risques (professionnels et environnementaux)
- ✿ Tuer en différé en toute impunité?